



SERVICES MOBILES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET MATIÈRES ORGANIQUES.

**Innovation et pragmatisme industriel
au service de l'environnement depuis
plus de 15 ans.**

Acteur de l'économie circulaire et
du développement durable.

Société française, filiale
du groupe Eren industries.

Technologies brevetées.

CONTACT

mobileservice@orege.com



Avec ses multiples unités mobiles
Orège accompagne ses clients aux
Etats-Unis et en Europe.

eren

orege.com



POURQUOI CHOISIR ORÈGE ?

Performance

Combinaison unique de services personnalisés d'épaississement et de déshydratation avec une performance inégalée grâce à la technologie SLG vous permettant de réduire les coûts de transports et d'élimination de vos déchets organiques

Flexibilité

Location d'équipements avec ou sans opérateur.

Des solutions «clé en main» : de la visite initiale pour vous aider à configurer vos besoins, au service 7j/7 et à la hotline 24h/24.

Réactivité

3 configurations : skid, conteneurs, remorques, grâce à leur faible encombrement et à leur configuration « plug and play », les équipements peuvent être insérés rapidement sur une installation existante, sans travaux préparatoires.

Zéro investissement

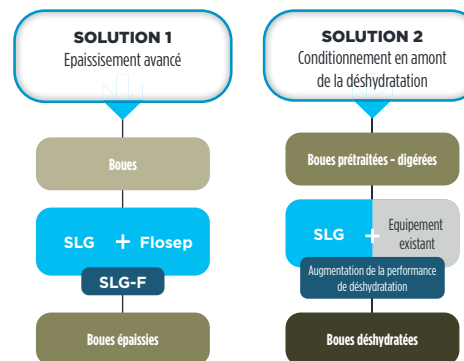
Un excellent rapport coût/performance sans investissement. Externaliser pour réduire les coûts d'investissements et d'exploitation.

AMÉLIOREZ VOS PERFORMANCES EN MATIÈRE DE DÉSHYDRATATION ET D'ÉPAISSISSEMENT GRÂCE AUX SERVICES MOBILES D'ORÈGE.

Industriels, acteurs du secteur agricole, municipalités, exploitants d'installations d'eau, nous proposons une combinaison unique de technologies brevetées (SLG®) et de services personnalisés. Une solution externalisée pour réduire vos coûts sans investir.

- ✔ **3 configurations de matériel :** unités skid, conteneurs, remorques.
- ✔ Location de matériel avec ou sans opérateur.
- ✔ Assistance à la définition de vos besoins : Visite technique préalable.
- ✔ Mise en service par un technicien spécialisé sur le terrain.
- ✔ Service client 7j/7.
- ✔ Ligne téléphonique dédiée avec appel 24h/24.

Orège a développé 2 solutions pour 2 cas d'usage différents



QUAND SOLLICITER ORÈGE ?

- Situations d'urgence opérationnelle dues à une défaillance sur la filière boues pouvant entraîner une non-conformité réglementaire ou une pollution.
- Secours temporaire pendant les opérations de maintenance programmées ou de travaux sur les installations existantes.
- Gestion des variations saisonnières des volumes de boues (pics de production).
- Vidange des réservoirs de boues et des lagunes.
- Mise en place provisoire permettant d'évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement.
- Épaississement / déshydratation mobile des boues sur des sites éloignés ne disposant pas d'équipement de traitement des boues. Utilisation partagée sur plusieurs sites.

LES SOLUTIONS ORÈGE PARTICIPENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

- Diminution de l'empreinte carbone de la filière « boues ».
- Préservation des milieux terrestres et aquatiques.
- Facilitation de l'acceptation sociétale du traitement et de la valorisation des boues.
- Optimisation de la production d'énergie renouvelable.
- Préservation des ressources et diminution de la dépendance aux énergies fossiles.

Orège contribue à 8 des objectifs de développement durable établis par les Etats membres des Nations Unies.

